

Pourquoi voter ?



2024 est une grande année électorale.

Pourtant, les chiffres indiquent que de nombreuses personnes ne votent pas.

“Une personne sur six. Voilà le pourcentage de Belges qui n’ont pas voté, ou voté blanc ou nul lors des dernières élections de 2019. Soit **1,3 million de personnes**” explique **Unia**.

Elles ne votent pas soit par choix, soit à cause de **barrières liées à l’accessibilité** (physique et de compréhension). Ceci rend la **participation électorale inégalitaire**.

Pour Unia, cela pose un **risque pour notre démocratie**. Pour Jean-Benoît Pilet, professeur de science politique à l’ULB :

« Convaincre les citoyens les plus précaires de participer aux élections est l’un des défis les plus importants en démocratie. Ils ont tendance à s’auto-exclure du jeu électoral, ce qui a des conséquences directes sur la bonne représentation de leurs intérêts et de leur réalité dans les décisions politiques qui seront prises par les institutions élues. »



Focus sur l’actualité

L’actualité en Belgique et en Europe est assez alarmante.

En effet, la montée de l’**extrême droite** dans nos pays renvoie un signal fort de danger envers la démocratie, de ses valeurs et de son projet de société.

À ce titre, **le vote constitue un véritable levier** : pour lutter contre les dangers de la montée de l’extrême droite, pour assurer la construction d’une société inclusive, accessible et solidaire et défendre ensemble une société dans laquelle toute la population aura sa place.

Voter, c’est aussi s’informer afin d’exercer ce droit et ce devoir de **manière éclairée et critique**.

Voter, c’est **assumer nos pensées, nos valeurs, nos ambitions** et ne pas laisser aux autres la possibilité de décider à notre place des politiques de demain.

La lutte contre l’abstentionnisme est fondamentale : elle assure que le résultat des élections sera le **miroir de ce que veut et pense l’ensemble de la population**.

Chaque voix compte et chaque voix à la même importance!



Avec le soutien de



Plusieurs textes rappellent que le droit de vote est un **droit humain fondamental** :

1

La Convention ONU relative aux droits des personnes handicapées

Signée et ratifiée par la Belgique, la Convention assure un cadre à la participation à la vie politique et publique.

L'article 29 "Participation à la vie politique et à la vie publique" indique que "Les États Parties garantissent aux personnes handicapées la jouissance des droits politiques et la possibilité de les exercer sur la base de l'égalité avec les autres".

2

La Constitution Belge

Son article 22^{ter} spécifie que :

"Chaque personne en situation de handicap a le droit à une pleine inclusion dans la société, y compris le droit à des aménagements raisonnables".

L'inclusion des personnes en situation de handicap dans tous les domaines, y compris au niveau des élections, n'est plus à questionner.

3

La Charte des droits fondamentaux de l'UE

Elle garanti le droit de vote et d'éligibilité aux élections au Parlement européen (article 39) et aux élections communales (article 40).

Que propose Esenca au sujet du vote ?

Esenca a mis sur pied :

- L'animation "Le vote pour tous" qui permet de comprendre le système politique belge et européen
- Des infographies complémentaires qui informent sur les principaux partis politiques belges et européens

Avec le soutien de

La Wallonie

La Direction
equal.brussels

La Commission
communautaire
française

La Région
Bruxelles-Capitale

La Fédération
Wallonie-Bruxelles



Campagne Esenca - L'inclusion par le vote : soyez le changement !

Esenca : qui sommes-nous ?



Esenca défend toutes les personnes en situation de handicap, atteintes de maladie grave, chronique ou invalidante.

Nous agissons concrètement pour faire valoir les droits de ces personnes : lobbying politique, lutte contre toutes formes de discriminations, campagnes de sensibilisations, services d'aide et d'écoute, apport et partage d'expertise pour construire une société toujours plus inclusive, etc.

Nos services et actions

Contact center

Pour toute question sur le handicap ou les maladies graves et invalidantes : 02 515 19 19 du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Handy droit®

Service de défense en justice auprès des juridictions du Tribunal du Travail.

Handy protection

Service technique spécialisé dans le conseil, la guidance et l'investigation dans le cadre des législations de protection de la personne en situation de handicap.

Cellule Anti-discrimination

Suivi de situations de discriminations relatives au handicap. Esenca est par ailleurs reconnu point d'appui Unia.

Handy accessible

Service en accessibilité destiné au monde professionnel.



Un travail d'information, de communication et d'interpellations

Nous favorisons la connaissance des droits fondamentaux et l'accès à l'information, la sensibilisation et la diffusion d'informations liées au secteur du handicap : newsletter, guides et brochures, périodique Handylogue, réseaux sociaux, contribution à la presse associative, communiqués de presse, etc.

Notre association exerce activement de très nombreux mandats à différents niveaux de pouvoir sur l'ensemble du territoire.

Avec le soutien de



Campagne Esenca - L'inclusion par le vote : soyez le changement !



Une reconnaissance en Éducation Permanente

Réalisation de nombreuses analyses, études et recherches participatives. Celles-ci ont pour vocation d'alimenter la réflexion autour de questions en lien avec le handicap qui traversent notre société, son fonctionnement et ses évolutions. Des campagnes de sensibilisation et de communication ainsi que de nombreuses actions s'organisent également chaque année.

Un label communal : Handycity®

Handycity® est un label visant à encourager les communes tant à Bruxelles qu'en Région wallonne qui travaillent l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leurs différentes compétences transversales.

Des formations

Elles couvrent de nombreux domaines : accessibilité, législation, anti-discrimination, rédaction en Facile À Lire et à Comprendre et sensibilisations aux handicaps.

Esenca

Esenca est une association présente sur l'ensemble du territoire de la FWB.

Les entités territoriales : Brabant, Brabant Wallon, Centre, Charleroi et Soignies, Liège, Luxembourg, Mons Wallonie picarde et Namur.

Contact

Tél : 02 515 02 65 • www.esenca.be • esenca@solidaris.be



Pour une société inclusive, solidaire et accessible

Avec le soutien de



Campagne Esenca - L'inclusion par le vote : soyez le changement !